



AQUALITTORAL : quel déploiement dans le département de l'Aude ?

Sur la priorisation géographique :

- Notre méthode de travail, les éléments pris en compte :
 - Le dynamisme agricole / densité ha
 - La demande en eau
 - La topographie ~
 - L'uniformité de secteur / BV=> permet de construire des secteurs que l'on va vous présenter
- Scénarios :
 - A : sécurisation de la ressource existante
 - B : développement sur des secteurs peu irrigués
 - C : tout irriguer

→ Dans la diapo suivante, **en vert** les options retenues par la CA11.

Les scénarii :

Pour les secteurs 1 et 2 (déjà irrigués à ~35%) :

1. Développement de l'accès à l'eau à de nouvelles parcelles sur ces secteurs pour maximiser l'irrigation
2. Sécuriser les parcelles déjà irriguées pour dégager des volumes / soulager les masses d'eau
3. Ne pas y apporter Aqualittoral

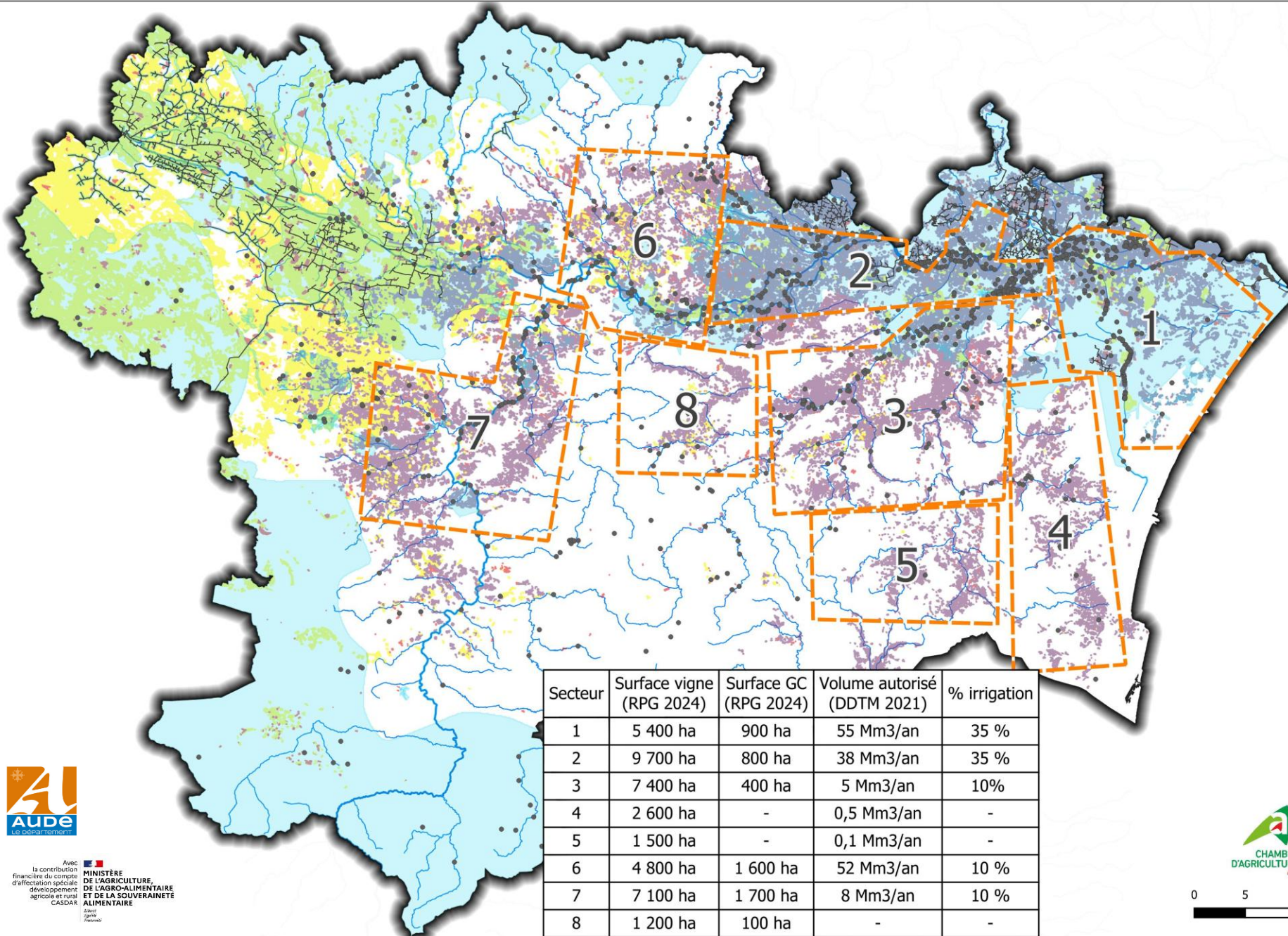
Pour les secteurs 6 et 7 :

1. Compter sur le déploiement d'Aqualittoral sur les secteurs 1 et 2 pour dégager des volumes pour les secteurs 6 et 7
2. Y apporter Aqualittoral directement

Pour les secteurs 3, 4, 5 et 8 (zones non/très peu irriguées) :

1. **Priorité 1 (dynamisme et demandes) : secteurs 3 et 4**
2. **Priorité 2 : secteur 5**
3. **Priorité 3 : secteur 8**

Pour le secteur 5 : Problématiques abreuvement et AEP. Peu de possibilité d'y amener Aqualittoral



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'agriculture et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
DRIE

